

## Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox, des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)

### 1. Généralités

- 1.1 Les présentes Conditions générales (**CG**) de DeepCloud SA, Abacus-Platz 1, 9300 Wittenbach, Suisse (**DeepCloud**) régissent l'utilisation du compte DeepBox, des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud pour les particuliers et les organisations.
- 1.2 L'acceptation de ces CG a lieu lors de l'inscription pour un compte DeepBox. La prise de connaissance de la déclaration sur la protection des données de DeepCloud est confirmée en cochant la case correspondante. Pour pouvoir recourir à certains services DeepBox qui sont utilisés dans le cadre du logiciel Abacus Business Software, il est nécessaire de confirmer les présentes CG au moment de la commande.
- 1.3 Le titulaire d'un compte DeepBox (**détenteur**) déclare ainsi avoir lu, compris et accepté les présentes CG ainsi que la déclaration sur la protection des données de DeepCloud. La relation contractuelle avec DeepCloud débute avec l'acceptation des présentes CG, au plus tard avec l'utilisation d'un service DeepBox ou d'une application mobile DeepCloud, et est soumise aux conditions énumérées ci-après. Le détenteur confirme jouir de l'exercice des droits civils ainsi que de la capacité de contracter nécessaire pour s'engager à respecter les présentes CG, et qu'il est âgé de 18 révolus au moins.
- 1.4 Les présentes CG sont disponibles dans un format qui peut être imprimé.
- 1.5 Elles s'appliquent indépendamment d'autres dispositions relatives à l'utilisation de logiciels, d'applications ou de services d'autres fournisseurs dans le cadre de l'utilisation du compte DeepBox. Ces dispositions doivent éventuellement être également respectées.

### 2. Inscription pour un compte DeepBox et connexion

- 2.1 L'ouverture d'un compte DeepBox nécessite une inscription qui a abouti. L'inscription peut être effectuée en utilisant le lien en voyé à l'adresse e-mail indiquée. L'inscription permet au détenteur d'ouvrir un compte DeepBox offrant certaines fonctionnalités. Pour ce faire, il doit remplir le formulaire d'inscription en indiquant s'il s'agit d'un compte DeepBox destiné à un usage privé, ou d'un compte destiné à une entreprise, un établissement de droit public, une corporation, une organisation, une fondation ou une association (**organisation**). Le détenteur peut choisir librement entre les deux options avant de terminer la procédure d'inscription.
- 2.2 Selon l'option choisie, un compte DeepBox "privé" est ouvert pour la personne qui effectue l'inscription elle-même en tant que partenaire contractuel de DeepCloud ou, si les conditions nécessaires sont remplies, un compte DeepBox "organisation" est ouvert pour l'organisation en tant que partenaire contractuel.
- 2.3 Pour ouvrir un compte DeepBox «organisation», la personne qui effectue l'inscription doit disposer des pouvoirs nécessaires pour établir la relation contractuelle au nom de l'organisation. Lorsque l'option "compte DeepBox pour une organisation" a été choisie et que les présentes CG ont été acceptées, nous partons du principe que ces pouvoirs existent. Si ce n'est pas le cas, la case correspondante ne doit pas être cochée. L'ouverture d'un compte DeepBox et l'activation d'un service DeepBox peuvent avoir lieu soit par le détenteur en personne, soit pour le compte de ce dernier par l'un de ses collaborateurs, fiduciaires ou partenaires de vente/contractuels en tant que fondé de procuration.
- 2.4 L'utilisation de certains services DeepBox ou de certaines fonctionnalités avancées du compte DeepBox nécessite l'identification sans équivoque de la personne qui effectue l'inscription et, le cas échéant, la vérification de l'organisation. DeepCloud peut avoir recours aux services d'un fournisseur tiers pour l'identification et la vérification. Les dispositions de ce prestataire s'appliquent. Dans le cadre de ces processus, des données importantes seront échangées entre DeepCloud et le fournisseur tiers concernant la personne qui effectue l'inscription (p. ex, adresse e-mail, nom et prénom, mot de passe) et l'organisation (p. ex, adresse e-mail, nom, raison sociale, informations figurant au registre du commerce, forme juridique, adresse), ainsi que le résultat du processus d'identification et de vérification.
- 2.5 Les processus d'identification et de vérification peuvent avoir lieu dans un délai raisonnable. Si, dans ce délai, le processus concerné aboutit à un échec, DeepCloud est autorisée à supprimer le compte DeepBox ou à ne pas mettre à disposition certaines fonctionnalités.
- 2.6 Lorsque l'inscription a abouti, la personne qui a effectué l'inscription peut se connecter à son compte DeepBox via une procédure d'accès sécurisée et utiliser plusieurs applications. Une authentification à deux facteurs, éventuellement fournie par un fournisseur tiers, pourra être activée pour la connexion. Les dispositions de ce prestataire s'appliquent.

### 3. Détenteur et utilisateurs autorisés

- 3.1 Le détenteur est responsable de l'utilisation du compte DeepBox ainsi que de l'activation et de l'utilisation des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud choisis (**applications**). L'activation des services DeepBox (payants) dans le logiciel Abacus Business Software par un utilisateur du logiciel relève de la responsabilité du preneur de licence de ce logiciel. Nous partons du principe que l'utilisateur du logiciel dispose de l'autorisation nécessaire du preneur de licence pour activer le service DeepBox et établir la relation contractuelle avec DeepCloud. Si tel n'est pas le cas, la case correspondante ne doit pas être cochée et le bouton de commande ne doit pas être activé.
- 3.2 Le détenteur peut accorder à d'autres utilisateurs (**utilisateurs autorisés**) l'accès au compte DeepBox et donc aux services DeepBox par le biais de la gestion centralisée des utilisateurs. Après avoir été saisis en tant qu'utilisateurs, ils recevront un lien qui leur permettra de s'inscrire puis de se connecter par le biais d'une procédure de connexion sécurisée.
- 3.3 Selon le groupe d'utilisateurs, ils disposeront de droits différents. Le détenteur pourra restreindre ou révoquer les droits d'accès et d'autres droits des utilisateurs. Pour certains services DeepBox, des personnes supplémentaires peuvent disposer d'un droit d'accès à des contenus partagés via un lien.

## Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox, des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)

- 3.4 Le détenteur et ses utilisateurs peuvent saisir, modifier ou supprimer des données dans leur domaine Admin. Ils sont tenus de fournir des informations correctes et actuelles et de les mettre immédiatement à jour en cas de changement. DeepCloud se réserve le droit d'exiger la preuve de l'exactitude de ces informations ou d'effectuer elle-même des vérifications. L'obligation de renseigner concerne en particulier les circonstances et événements suivants: toute modification des utilisateurs, du nom, de la raison sociale et des coordonnées de la personne/des personnes ou de l'organisation; pour les communautés de droit entrée ou sortie de personnes, changement de la forme juridique, des ayants droit économiques et des représentants; ainsi que toute autre circonstance de fait ou de droit susceptible d'avoir un impact significatif sur les relations contractuelles avec DeepCloud.
- 3.5 Le détenteur est tenu d'informer sans délai DeepCloud en cas de perte de sa capacité de contracter ou de l'exercice de ses droits civils, de cessation de son activité commerciale, de commination de faillite dirigée contre lui, d'ouverture d'une faillite ou de demande de sursis concordataire. Si le détenteur charge DeepCloud de transférer le compte DeepBox à un autre détenteur, le consentement de l'ancien et du nouveau détenteur ou de leurs représentants autorisés est nécessaire. DeepCloud peut exiger que ces consentements lui soient transmis sous forme écrite ou électronique avant de procéder au changement de détenteur.
- 3.6 DeepCloud peut valablement notifier au détenteur des informations d'ordre contractuel (par exemple, factures, rappels, modifications des services ou des CG, informations pratiques comme travaux de maintenance, etc.) par courrier postal, à la dernière adresse e-mail indiquée par le détenteur, via d'autres canaux de communication électroniques ou dans sa DeepBox.

### 4. Compte DeepBox et services DeepBox

---

- 4.1 Tous les services DeepBox disponibles peuvent être gérés dans le compte DeepBox (activer, modifier, désactiver les abonnements), de nouveaux utilisateurs peuvent être saisis, des rôles et des droits peuvent être attribués et d'autres fonctionnalités peuvent être utilisées.
- 4.2 Des abonnements, qui sont automatiquement renouvelés tous les mois s'ils ne sont pas résiliés, peuvent être souscrits pour les services DeepBox. La condition préalable est que le détenteur fournisse des données d'adresse et des informations de paiement correctes et à jour dans le compte DeepBox.

### 5. Services DeepBox

---

- 5.1 Le détenteur dispose de différents services DeepBox. D'une manière générale, il s'agit d'applications logicielles en ligne (**applications**) et d'applications mobiles (**applis mobiles**) dotées de différentes fonctionnalités axées principalement sur l'enregistrement, l'organisation et le partage de données et de documents, ainsi que sur l'optimisation de la communication, des processus et de la comptabilité internes à l'organisation, avec la possibilité d'y intégrer des collaborateurs et d'autres tiers, d'avoir recours à des interfaces vers différents fournisseurs de moyens de paiement, d'émettre des signatures électroniques, ainsi que sur l'analyse et l'utilisation efficaces des informations du détenteur du compte DeepBox.
- 5.2 L'étendue de l'utilisation des services DeepBox inclut la concession du droit d'utilisation du logiciel nécessaire à cet effet, dans le cadre des droits d'utilisation accordés par les présentes conditions générales, via Internet, y compris l'enregistrement des données dans le cadre d'un hébergement conformément aux prix en vigueur de DeepCloud. Les services DeepBox peuvent être utilisés directement par le biais du compte DeepBox et d'interfaces dans le cadre d'autres applications, logiciels ou applications mobiles.

### 6. Etendue d'utilisation

---

- 6.1 Le détail des fonctions pertinentes du compte DeepBox, des services DeepBox et des applis mobiles DeepCloud, ainsi que leur étendue d'utilisation et les prix actuels (en CHF) y relatifs peuvent être consultés sur les sites Internet correspondants de DeepCloud, sur le compte DeepBox et sur le service DeepBox concerné. Le détenteur reconnaît les fonctionnalités. Il reconnaît qu'elles sont correctes, adaptées à l'usage prévu et aptes à être utilisées conformément au contrat.
- 6.2 Le détenteur peut utiliser gratuitement le compte DeepBox et certaines applications dans le cadre d'une étendue d'utilisation déterminée; toute utilisation allant au-delà de ce qui précède, de même que les autres services DeepBox, sont payants. A cet égard, des frais mensuels et variables peuvent être facturés, ainsi que des frais supplémentaires en cas d'utilisation de services de fournisseurs tiers (le cas échéant, les conditions contractuelles de ces fournisseurs tiers seront applicables). L'activation d'un service payant entraîne l'obligation de payer les prix indiqués pour ce service.
- 6.3 DeepCloud fournit l'infrastructure nécessaire (matériel et logiciel) pour le compte DeepBox et les applications prévues. L'infrastructure et les applications sont mises à disposition "en l'état". En fonction de l'étendue d'utilisation convenue, l'espace de stockage nécessaire aux contenus est mis à disposition pour une utilisation conforme au contrat.
- 6.4 Il n'existe aucun droit à des mises à jour continues ou à des extensions des fonctions du compte DeepBox ou des applications. DeepCloud s'efforce cependant de constamment améliorer et développer ses services. DeepCloud peut en tout temps et sans indication de motifs proposer de nouveaux services DeepBox, ajouter de nouvelles fonctionnalités aux services DeepBox existants ou modifier ou supprimer des services existants. Il n'en découlera aucune prétention ni aucun droit du détenteur ou de ses utilisateurs.
- 6.5 Le compte DeepBox et l'ensemble des applications sont exploités et mis à disposition pour tous les détenteurs et utilisateurs dans la même version (release) et sont introduits à la même date pour tous les détenteurs et utilisateurs.
- 6.6 Le détenteur ne peut utiliser le compte DeepBox et les applications, dans le cadre de l'étendue de l'utilisation choisie et des finalités décrites, que lui-même et avec les utilisateurs qu'il a autorisés. Pendant la relation contractuelle, les fonctions peuvent être utilisées par télécommunication (internet) au moyen d'un navigateur ou des applications compatibles et des applis mobiles.
- 6.7 Il incombe au détenteur de vérifier si le compte DeepBox et les applications satisfont à ses exigences. DeepCloud ne fournit aucune garantie quant à la conformité du compte DeepBox ou d'une application avec de telles exigences.

## Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox, des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)

- 6.8 Sur demande, Deep Cloud peut mettre à la disposition d'un détenteur un environnement de test et de démonstration pour le compte DeepBox. DeepCloud exclut toute garantie et, dans les limites autorisées par la loi, toute responsabilité pour ce compte DeepBox et les applications utilisées dans ce cadre.

### 7. DeepSign

- 7.1 Les services de certification, de confiance et d'identification (**services de certification**) sont soumis à une réglementation stricte tant en Suisse que dans l'UE/EEE. Les exigences et conditions fixées dans ce cadre doivent être respectées.
- 7.2 Le service payant **DeepSign** de Deep Cloud permet la signature électronique de documents numériques pour les personnes (**signataires**) et organisations (par la signature de leurs représentants autorisés) ainsi que l'utilisation de l'horodatage. Ce service comprend le choix des signatures électroniques mises à disposition, l'affichage et la transmission des documents à signer, la signature électronique choisie et/ou l'utilisation de l'horodatage électronique (qualifié), la confirmation relative et l'enregistrement des documents à l'emplacement de stockage choisi dans la DeepBox. De plus, l'acceptation des conditions d'utilisation du fournisseur concerné des services de certification est nécessaire.
- 7.3 Dans le cadre de DeepSign, DeepCloud permet d'accéder à des services de certification avec certificats et horodatages qualifiés d'un fournisseur de services de certification reconnu en Suisse conformément à la loi fédérale suisse sur la signature électronique (**Lsign**), ainsi qu'aux services d'un prestataire de services de confiance reconnu dans l'UE conformément au Règlement UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour transactions électroniques au sein du marché intérieur (**Règlement eIDAS**) (**fournisseurs tiers**).
- 7.4 Les signatures électroniques avancées (**SEA**) et les signatures électroniques qualifiées (**SEQ**), ainsi que les horodatages électroniques (qualifiés) (qui sont également utilisés pour la signature électronique simple (**SES**)) de ces fournisseurs tiers remplissent les exigences de la Lsign et du Règlement eIDAS. DeepCloud ne fournit pas elle-même ces signatures et horodatages électroniques et n'est pas non plus un fournisseur de services de certification ou de services de confiance au sens des dispositions légales. Ces fournisseurs tiers créent les signatures et horodatages électroniques conformément aux dispositions légales et à leurs propres directives en matière de certification. Ils sont soumis au contrôle et à la surveillance des organismes de reconnaissance compétents. Ils sont les fournisseurs de leurs propres services de certification avec certificats, qui sont fournis par leurs soins en conformité avec les normes techniques reconnues sur le plan international. D'une manière générale, le service de certification est fourni conformément aux directives en vigueur en matière de certification de ces fournisseurs tiers. Dans le cadre du service de certification, le signataire accepte les conditions d'utilisation de ces fournisseurs tiers et ceux-ci établissent ensuite un certificat numérique, qui contient notamment des informations sur la personne du signataire.
- 7.5 En fonction du droit applicable (Suisse ou UE/EEE), différents services de fournisseurs tiers doivent être utilisés, dont le choix incombe exclusivement au détenteur ou à ses utilisateurs autorisés (**initiateur**) qui requièrent la signature d'un signataire. Pour chaque processus de signature, l'initiateur définit le type de signature et prend également en considération les spécificités de l'ordre juridique qui lui est applicable. DeepCloud n'exerce aucune influence sur un tel choix et ignore quel est l'ordre juridique applicable à l'initiateur.
- 7.6 Les signatures électroniques utilisées par le signataire sont liées à un horodatage électronique. Le signataire a la possibilité de vérifier si la signature électronique est liée à un horodatage qualifié ou non.
- 7.7 DeepCloud est libre de choisir les services de certification qu'elle propose dans DeepSign ainsi que les restrictions qu'elle souhaite prévoir à cet égard. Ainsi, elle peut déterminer librement quelles signatures électroniques peuvent être créées et si le signataire doit se soumettre à un processus d'identification unique pour chaque signature électronique (signature unique) ou s'il a le droit de créer, après avoir achevé le processus d'identification, plusieurs signatures électroniques pendant une durée déterminée.
- 7.8 La SES peut être utilisée dans DeepBox pour signer électroniquement des documents numériques après l'activation de DeepSign. La seule condition est que le signataire s'authentifie en enregistrant une adresse e-mail.
- 7.9 En revanche, pour utiliser la SEA et la SEQ, des conditions supplémentaires doivent être remplies, y compris celles du fournisseur de services de certification concernés. En particulier, il est nécessaire d'établir l'identité et d'authentifier le signataire. Ainsi, si l'identification, l'enregistrement et l'authentification d'une personne ou d'une organisation deviennent nécessaires, il convient d'utiliser au préalable un service d'identification.
- 7.10 DeepCloud fournit à cet effet son propre service d'identification DeepID, qui est régi par des conditions d'utilisation spécifiques. Toutefois, le signataire est libre d'utiliser un autre service d'identification de son choix reconnu par DeepCloud et certifié indépendamment. Ce service permet d'identifier la personne conformément aux exigences applicables, moyennant le respect des conditions prévues et l'acceptation des conditions d'utilisation applicables. Le cas échéant, il est possible qu'un processus d'identification doive être répété si certaines conditions ne sont pas ou plus remplies. DeepID ne fait pas partie de l'étendue d'utilisation de DeepSign et peut être facturé séparément (selon les tarifs horaires en vigueur ou sur une base forfaitaire pour chaque utilisation).
- 7.11 De plus, il est nécessaire que le fournisseur des services de certification établisse le certificat avancé ou qualifié et la paire de clés cryptographiques pour le processus de signature sur un serveur spécial (Hardware Security Module, HSM). Ces certificats servent à l'attestation numérique qui lie la clé publique de la paire asymétrique de clés cryptographiques à la personne du signataire. Seul le signataire dispose des données d'activation avec lesquelles il peut utiliser la clé privée via la méthode d'authentification liée à son identité. Une fois que le signataire a saisi les données d'activation en réponse à la demande correspondante, le fournisseur des services de certification établit pour lui la SEA ou la SEQ sur la base du certificat.
- 7.12 Ces services sont accessibles dans le cadre de DeepSign. L'utilisation de ces services de certification est régie par des conditions d'utilisation et des dispositions de protection des données spécifiques des fournisseurs tiers respectifs, qui doivent être acceptées lors de leur utilisation. La disponibilité et l'étendue d'utilisation de ces services sont régies par ces conditions.

**Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox,  
des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)**

- 7.13 DeepCloud ne fournit aucune garantie concernant la disponibilité ininterrompue des services de signature et d'horodatage (y compris les services de certification d'un fournisseur tiers). En effet, ils sont soumis à des périodes de maintenance qui peuvent occasionner des interruptions des services. En cas de question ou de doute, l'initiateur, respectivement le signataire, est tenu de s'adresser dans un premier temps à DeepCloud.
- 7.14 Certaines prestations de DeepCloud (par exemple, les signatures, horodatages ou identifications) sont proposées en fonction des demandes ou des utilisations effectuées. Les demandes ou utilisations sont additionnées chaque mois et facturées à la fin du mois, selon le modèle d'abonnement choisi.
- 7.15 Il incombe à l'initiateur de vérifier quelle signature électronique et/ou horodatage sont requis pour le document numérique concerné, quels sont leurs effets juridiques, si un service d'un fournisseur tiers est utilisé et, dans l'affirmative, lequel. En outre, il lui appartient de vérifier qui et combien de personnes doivent signer le document numérique, qui le reçoit ou qui doit y accéder. DeepCloud et le fournisseur tiers concerné n'assument aucune responsabilité à cet égard. Le détenteur est responsable de ses utilisateurs autorisés.
- 7.16 Il ne relève pas de la responsabilité de DeepCloud de savoir si une signature et/ou un horodatage sont choisis par l'initiateur et si oui, lesquels, comment le processus pour obtenir une signature doit être établi, si des exigences de date ou des délais doivent (peuvent) être respectés dans ce cadre et si l'obtention de la signature est soumise à des exigences supplémentaires. Seul l'initiateur est responsable de ces vérifications et du respect des exigences applicables (telle que l'identification préalable en temps utile) ainsi que des conséquences juridiques qui peuvent en découler.
- 7.17 Lors du choix de la signature numérique et/ou de l'horodatage, il incombe au seul initiateur de vérifier si des exigences de forme légales ou contractuelles spécifiques lui sont applicables et doivent être respectées, si une signature numérique est exclue de par la loi ou par des prescriptions spéciales (par exemple, des dispositions du droit des successions ou du droit de la famille) ou si des processus ou exigences spécifiques doivent être respectés lors de la signature ou pour l'obtenir (comme en droit des consommateurs).
- 7.18 L'intégration de données supplémentaires dans un certificat numérique lors de la signature électronique (tels que les attributs particuliers, par exemple le droit de représentation pour l'employeur du signataire) a lieu uniquement à des fins déclaratoires; le contenu d'un attribut et ses effets juridiques sont définis par le droit applicable (droit de représentation, droit des sociétés, etc.) et ne relèvent en aucun cas du domaine d'influence ni de la responsabilité de DeepCloud. Celle-ci vérifie que l'existence d'un attribut est prouvée à la date du contrôle d'identité effectué dans le cadre du service DeepID sur la base des preuves exigées par le fournisseur des services de certification. Les attributs spécifiques dans les certificats numériques ne reflètent pas l'ensemble des situations possibles du droit civil (droit de signature collective, droit de signature uniquement dans des cas particuliers, etc.). L'initiateur est responsable du respect de ces exigences.
- 7.19 Le signataire, respectivement l'initiateur, prend acte du fait que la SES et la SEA ne déploient pas les mêmes effets juridiques que la SEQ avec horodatage qualifié ni qu'une signature manuscrite. Dans certains ordres juridiques, la signature manuscrite ou la SEQ avec horodatage électronique qualifié sont exigées pour certains documents afin qu'ils puissent produire les effets juridiques souhaités. En droit suisse, seule la SEQ avec horodatage qualifié est assimilée à une signature manuscrite, sous réserve de dispositions légales ou conventionnelles contraires (art. 14 al. 2<sup>bis</sup> du Code suisse des obligations (CO)). La SEA n'est pas réglementée par la loi en Suisse (contrairement à la SEQ) et ne satisfait pas à l'exigence légale de forme écrite au sens de l'art. 12 CO; elle n'a ainsi pas les mêmes effets juridiques qu'une signature manuscrite. L'exigence légale de signature manuscrite (exigence de forme écrite simple) peut en principe être remplacée de manière équivalente sous forme électronique uniquement par une SEQ avec horodatage électronique qualifié, qui ne doit pas être confondue avec la SEA sur la base de certificats avancés. Des règles similaires existent dans l'UE et doivent être vérifiées et respectées par l'initiateur et le signataire. Selon la situation, certains documents nécessitent une signature manuscrite afin de pouvoir déployer des effets juridiques.
- 7.20 L'initiateur, respectivement le signataire, prend acte du fait que les signatures électroniques créées au moyen du service de certification choisi du fournisseur tiers, puissent, en cas d'application d'un droit autre que celui de la Suisse ou de l'UE/EEE, déployer des effets juridiques divergents, voire moins étendus, et que les exigences de forme fixées ne puissent le cas échéant pas être remplies (comme l'exigence de forme écrite).
- 7.21 En outre, dans certains États, l'échange de données cryptées, l'utilisation de certains algorithmes techniques et l'émission de certificats de signature peuvent être soumis à des restrictions légales. Le signataire, respectivement l'initiateur, veille à clarifier en amont la situation applicable à son cas.
- 7.22 Il incombe à l'initiateur, respectivement au signataire, de clarifier, avant d'utiliser les services de certification, ses propres exigences et les effets juridiques de la signature électronique choisie dans ce contexte. Dans ce cadre, il prend acte du fait que les violations des obligations de confidentialité et de coopération convenues avec son organisation peuvent également constituer une violation de dispositions légales et être poursuivies pénalement. C'est le cas par exemple du secret d'affaires.
- 7.23 Le détenteur autorise ses utilisateurs signataires à conférer les autorisations nécessaires pour DeepSign (par exemple, accepter les conditions d'utilisation du fournisseur de services de certification ou de confiance) et à fournir, formuler et accepter au nom du détenteur, respectivement, du signataire, des demandes ou des consentements en rapport avec les documents numériques.
- 7.24 Si des données personnelles sont traitées lors de l'utilisation de DeepSign, ce traitement a lieu pour son compte selon les directives du détenteur, et celui-ci est responsable d'informer les personnes concernées du traitement des données les concernant et, le cas échéant, d'obtenir les consentements nécessaires à cet effet (y compris le pouvoir de confier le traitement des données à un fournisseur tiers, par exemple au fournisseur tiers de services de certification ou de confiance, si un tel fournisseur est prévu).

## Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox, des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)

- 7.25 DeepCloud fournit au fournisseur tiers, pour le compte de l'initiateur, respectivement du signataire, toutes les données, informations et documents nécessaires à la fourniture des services. Par la présente, l'initiateur autorise DeepCloud à utiliser les certificats nécessaires pour le service demandé. DeepCloud est autorisée dans ce contexte à transmettre les documents signés lors de l'utilisation de la DeepBox et à les recevoir dans la DeepBox pour le détenteur.
- 7.26 L'initiateur assume l'entière responsabilité du contenu, de la qualité, du format et du choix de la signature numérique, et répond seul de la fiabilité, de la validité et de l'efficacité juridique des signatures de fournisseurs tiers et de la détermination des destinataires qui doivent recevoir les documents numériques.
- 7.27 De plus, il incombe au signataire, respectivement au détenteur, de vérifier si ses transactions sont soumises à des contrôles à l'exportation ou à des mesures de sanctions, et à se comporter en conformité avec les prescriptions légales. Ni DeepCloud, ni le fournisseur tiers ne sont participants ou parties aux transactions précitées du détenteur, respectivement du signataire. DeepCloud ne fournit aucune assurance ni garantie s'agissant de l'exécution des transactions visées par les documents et décline toute responsabilité pouvant découler de l'utilisation d'une signature mal choisie pour un document numérique ou de transactions effectuées par le détenteur ou le signataire. Le signataire, respectivement le détenteur, est seul responsable des éventuels dommages occasionnés du fait de l'utilisation de Deep Sign.
- 7.28 Le détenteur est tenu de veiller à ce que les éventuels changements de ses données (ou celles de son organisation) indiquées (y compris le domicile ou siège, le responsable, les fondés de procuration, les personnes autorisées à signer, etc.) ainsi que toutes les données concernant les services de certification en termes de changements de configuration de ses données d'accès, de compromission des accès, d'incidents de sécurité ou de certificats d'accès soient transmis sans délai à DeepCloud, de sorte que celle-ci puisse évaluer son éventuelle obligation d'annonce, en particulier en cas d'incidents de sécurité et opérationnels, et puisse honorer cette obligation d'annonce dans un délai de 24 heures suivant la survenance de l'incident à l'égard du fournisseur tiers concerné. Les mêmes obligations incombent au signataire s'agissant des modifications des données pertinentes le concernant.
- 7.29 DeepCloud se réserve le droit de modifier les conditions applicables à l'utilisation de Deep Sign en relation avec les services de fournisseurs tiers, par exemple si ceux-ci modifient leurs dispositions applicables à Deep Cloud, et à restreindre, suspendre ou mettre fin en tout temps à l'utilisation des services de ces fournisseurs tiers ou accorder l'accès à un autre fournisseur tiers dans Deep Sign.
- 7.30 Conformément aux dispositions légales, le fournisseur tiers des services de certification a un droit d'audit pour pouvoir vérifier le respect des réglementations en vigueur. Cela comprend obligatoirement le droit d'exiger des informations, données, fichiers journaux et documents (éventuellement aussi des données relatives aux signataires ou au détenteur), avec fixation d'un délai raisonnable, ou d'obtenir l'accès aux systèmes.
- 7.31 En cas de constatation ou de soupçons fondés de menaces contre la sécurité, d'utilisation illicite ou abusive de Deep Sign, en cas d'actes qui causent des dysfonctionnements ou en cas de constatation de non-conformités graves (par exemple de non-conformité au schéma d'évaluation de l'organisme de reconnaissance dans le cadre de la législation sur la signature), DeepCloud se réserve le droit de prendre des mesures destinées à éviter ou à minimiser le dommage imminent. DeepCloud en informe immédiatement le signataire, respectivement le détenteur, si possible à l'avance. Ces mesures comprennent en particulier la demande de cesser immédiatement et durablement et de prévenir efficacement l'utilisation illicite ou abusive de Deep Sign, ainsi que l'interruption ou la cessation immédiate des prestations contractuelles concernées (par exemple, blocage de l'accès) ou de l'utilisation des services de certification.
- 7.32 Dans le but de pouvoir fournir le service Deep Sign correctement, DeepCloud sauvegardera et utilisera toutes les informations nécessaires en lien avec une signature électronique, comme le processus de transaction, la valeur de hachage de l'image, le choix de la signature/horodatage, les éventuelles limitations de responsabilité, la date de l'exécution ou de la suppression d'une demande, le nom de l'expéditeur et du destinataire, les adresses e-mail et les ID de signatures.
- 7.33 L'initiateur est seul responsable du choix d'une signature électronique du fournisseur tiers, même si celle-ci est mise à disposition via un service DeepCloud. Il ne relève pas de la responsabilité de Deep Cloud de constater si une telle signature numérique est fiable, valable ou juridiquement contraignante.
- 7.34 Si les conditions applicables à la fourniture des signatures électroniques ne sont pas (ou plus) remplies (comme en cas d'expiration du certificat, d'identité douteuse, de changement des données pertinentes), DeepCloud est en droit de refuser des demandes de signature et d'effacer des documents numériques. DeepCloud n'en court aucune responsabilité si des documents numériques ne peuvent pas être signés ou signés à temps.
- 7.35 Le détenteur, respectivement le signataire, veille à procéder aux réglages nécessaires des services de signature utilisés et aux mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité, la protection, la sauvegarde et l'archivage de ses données et documents. Il est tenu de contrôler l'accès au compte DeepBox, l'utilisation de Deep Sign et le traitement des documents numériques jusqu'à leur archivage et leur effacement en dehors de Deep Box.

### 8. Services supplémentaires

- 8.1 Le domaine d'utilisation du compte DeepBox et des applications n'inclut pas les prestations supplémentaires comme le développement de solutions individuelles ou des adaptations du compte DeepBox ou des applications, la création de Special Boxes, l'intégration de logiciels supplémentaires et l'utilisation d'autres interfaces ou applications pour des services supplémentaires comme les services fournis par des banques, institutions de crédit, fournisseurs de moyens ou de services de paiement, fournisseurs de services de certification et de confiance ou fournisseurs de logiciels (**fournisseurs tiers**).
- 8.2 Ces services ne peuvent être utilisés que si les conditions y relatives dans le cadre du compte DeepBox et des autres applications sont remplies; en fonction du service concerné, l'utilisation peut avoir lieu à titre payant ou gratuit. Des dispositions contractuelles et de protection des données spécifiques des fournisseurs tiers respectifs s'appliquent ici, qui doivent être acceptées lors de leur utilisation. La responsabilité de la fourniture des services supplémentaires incombe au fournisseur tiers concerné, dans le cadre de ses dispositions contractuelles.

**Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox,  
des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)**

- 8.3 Si DeepCloud fournit des services supplémentaires, ceux-ci peuvent être facturés au détenteur d'après le temps effectivement consacré, sous forme de forfait et conformément aux tarifs horaires en vigueur. Sauf convention contraire, si le détenteur demande que des prestations soient fournies sur place, les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont à la charge du détenteur et sont facturés séparément.
- 8.4 Ainsi, dans le cadre de l'utilisation de DeepPay, il est possible d'utiliser les services de fournisseurs tiers (tels que des services de déclenchement de paiement et d'information sur le compte). DeepCloud fournit uniquement l'interface vers le fournisseur tiers concerné nécessaire à l'échange des données, afin que les transactions exécutées puissent être représentées dans le système de comptabilité du détenteur ou déclenchées ailleurs. Pour l'exécution des transactions, un échange de données a lieu entre les parties impliquées. Pour assurer une attribution claire des données, un identifiant propre à l'application est utilisé avec d'autres données d'accès à la partie concernée. Il peut s'agir de données spécifiques à la banque ou aux paiements, telles que des informations de compte, l'IBAN ou le numéro de carte de crédit. Chaque partie impliquée est responsable du traitement des données qui a lieu dans son domaine de responsabilité et de la sécurité des données conformément aux dispositions convenues.
- 8.5 La responsabilité de la fourniture et du traitement des services supplémentaires et du traitement des données lors de l'utilisation de ces services (y compris les informations de paiement et de compte traitées dans ce cadre) n'incombe pas à DeepCloud. DeepCloud décline toute responsabilité à cet égard. En cas de contradiction entre les présentes CG et les dispositions convenues d'un fournisseur tiers, les présentes CG l'emportent. DeepCloud se réserve le droit de restreindre, suspendre ou mettre fin à l'utilisation des services supplémentaires à tout moment.

**9. Droits d'utilisation, droits de propriété intellectuelle**

- 9.1 DeepCloud accorde un droit personnel, non exclusif, non transmissible, non cessible, simple, limité dans l'espace et dans le temps, d'utiliser le logiciel concerné lors de l'utilisation de la DeepBox et des services DeepBox pour un usage personnel pendant la durée des rapports contractuels d'utilisation. Cela signifie que seul le détenteur du compte DeepBox et les utilisateurs des applications sont autorisés à les utiliser. Le service DeepBox utilisé détermine l'étendue du droit d'utilisation et l'obligation de payer pour ce droit.
- 9.2 Il est interdit au détenteur de rendre le logiciel utilisé accessible à des tiers non autorisés, sous quelque forme que ce soit, de le leur mettre à disposition, de le leur louer, de le mettre à la disposition d'un tiers non autorisé pour son usage unique ou un usage commun, d'accorder, de transférer ou d'exploiter de toute autre manière des sous-licences, sans le consentement écrit de DeepCloud. Enfin, le détenteur n'est pas autorisé à utiliser le logiciel à d'autres fins que celles accordées par DeepCloud dans le présent document.
- 9.3 Le détenteur ne peut pas contourner la limitation de l'étendue des droits accordés par DeepCloud sur le logiciel utilisé en y intégrant des composants de programme propres. Il n'est notamment pas autorisé à augmenter le nombre d'utilisateurs autorisés en programmant sa propre interface utilisateur. Si des utilisateurs saisissent ou visualisent au moyen d'une interface extérieure, des données qui sont traitées via les interfaces, ces utilisateurs pourront être inclus dans l'étendue d'utilisation.
- 9.4 DeepCloud a le droit d'accorder des licences pour les interfaces et les générateurs de rapports dans le but d'exporter des données des applications vers des systèmes externes pour y être traitées. Le détenteur ne pourra utiliser ces interfaces avec des programmes, également ceux d'autres fournisseurs, avec le logiciel ou les générateurs de rapports utilisés par DeepCloud que dans le cadre de cette relation contractuelle. Cela s'appliquera également si des interfaces et des générateurs de rapports sont utilisés dans le but premier de visualiser ou d'imprimer les données à l'aide d'un système externe afin que les utilisateurs de ce système puissent consulter et utiliser ces données. Le détenteur est tenu de respecter les possibilités d'utilisation et les limites prescrites par DeepCloud et n'est pas autorisé à contourner celles-ci à l'aide de mesures techniques d'évitement.
- 9.5 Le logiciel utilisé par DeepCloud peut être soumis à des prescriptions en matière de contrôle à l'exportation et à d'autres types de normes et ne saurait le cas échéant être exporté, réexporté ou transféré dans certains pays ou à des personnes physiques ou juridiques frappés par une interdiction de recevoir certains biens d'exportation (y compris ceux qui figurent sur des listes de sanctions applicables à des personnes physiques ou juridiques).
- 9.6 Les clauses de licence des logiciels de fournisseurs tiers s'appliqueront.
- 9.7 Le détenteur informe immédiatement DeepCloud par écrit si des tiers font valoir à son encontre des droits de propriété intellectuelle (par exemple des droits d'auteur ou des droits de brevet) relatifs au logiciel DeepCloud lors de l'utilisation des applications. Il n'entreprend aucune action en justice sans l'autorisation de DeepCloud et ne reconnaît pas de son propre chef des prétentions du tiers sans le consentement de DeepCloud. DeepCloud met en œuvre à ses frais tous les moyens de défense, tels que la défense face aux prétentions de tiers, dans la mesure où celles-ci ne reposent pas sur un comportement fautif du détenteur ou de ses utilisateurs (p. ex. en cas d'utilisation du compte DeepBox et des applications contraire au contrat).
- 9.8 Tous les droits de propriété intellectuelle sur le compte DeepBox, les applications (y compris le logiciel utilisé à cet effet), sur les contenus, textes, images, photos, vidéos, logos ou autres informations de DeepCloud, y compris ses sites Internet, appartiennent exclusivement à DeepCloud ou aux titulaires de droits concernés. Tout usage de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle dépassant le cadre mentionné est subordonné à l'accord écrit préalable du détenteur des droits. Toutes les documentations de DeepCloud, accessibles dans le cadre de la relation contractuelle, sont considérées comme sa propriété intellectuelle.
- 9.9 DeepCloud est en droit d'afficher un logo d'entreprise du détenteur importé dans le cadre de son compte DeepBox sans droit à une rémunération. Le détenteur est en droit de supprimer son logo d'entreprise à tout moment.



**Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox,  
des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)**

**10. Obligations du détenteur et de ses utilisateurs autorisés**

- 10.1 Si le détenteur souhaite utiliser les services DeepBox dans le cadre d'un logiciel Abacus Business Software, il devrait disposer d'un contrat de maintenance valable pour le logiciel Abacus pour lequel il a une licence. DeepCloud permet la communication technique uniquement vers les versions du logiciel Abacus Business Software supportées officiellement par Abacus. En cas de versions plus anciennes des logiciels de gestion Abacus, DeepCloud n'est pas dans l'obligation de maintenir la communication technique.
- 10.2 Si des circonstances particulières (par ex. menaces) ou des modifications techniques fondamentales requièrent une mise à jour du logiciel et s'il est impossible ou peu judicieux de mettre en oeuvre cette mise à jour par une modification du logiciel utilisé par DeepCloud, le détenteur est tenu d'installer une mise à jour pour son logiciel Abacus Business Software dans le délai prévu par DeepCloud. Dans le cas contraire, DeepCloud ne sera pas dans l'obligation de maintenir la communication technique.
- 10.3 Le détenteur s'engage à respecter strictement ses obligations selon les présentes CG et, le cas échéant, à prendre les mesures appropriées pour s'assurer que tous les utilisateurs qu'il aura autorisés respectent également ses obligations contractuelles. Il s'engage à imposer par écrit à ses utilisateurs autorisés les obligations issues des présentes CG qui les concernent également. Le détenteur est responsable de leurs actes et de leur mauvaise conduite, et il libère DeepCloud de toute prétention de tiers fondée sur une utilisation contraire au contrat ou illicite du compte DeepBox, des applications ou des services supplémentaires par lui-même ou ses utilisateurs, et indemnise DeepCloud le cas échéant. Dans un tel cas, DeepCloud se réserve le droit de faire valoir des prétentions en dommages-intérêts ou d'autres prétentions.
- 10.4 Le détenteur ainsi que ses utilisateurs ont notamment les obligations suivantes :
- 10.5 Ils veillent à ce que la connexion/la bande passante et les autres conditions techniques soient suffisantes pour permettre l'utilisation du compte DeepBox et des applications dans le cadre de l'étendue d'utilisation choisie. L'offre de leurs opérateurs réseaux (fournisseurs de télécommunication, provider) ainsi que le matériel et les logiciels nécessaires à l'utilisation des applications relèvent de leur responsabilité.
- 10.6 Ils s'engagent à protéger leurs systèmes contre les abus conformément à l'état actuel de la technique et à minimiser le risque d'accès non autorisé au compte DeepBox et aux applications grâce à la mise en oeuvre de dispositifs de sécurité appropriés (p. ex. utilisation d'un programme anti-virus à jour, d'un pare-feu, d'un filtre de spam).
- 10.7 Ils veillent à un contrôle d'accès suffisamment sûr. Des mots de passe forts doivent être utilisés conformément aux directives du système. Les données d'accès doivent être modifiées immédiatement s'il y a lieu de supposer que des tiers non autorisés ont eu connaissance de celles-ci.
- 10.8 Ils informent immédiatement de perturbations d'utilisation et fournissent les prestations d'assistance possibles afin de pouvoir remédier à ces perturbations.
- 10.9 En cas de soupçon d'utilisation abusive d'une application, DeepCloud doit être informée sans délai afin de procéder au blocage du compte DeepBox et/ou de l'application. Le service d'assistance peut être contacté par e-mail ou en utilisant les coordonnées fournies sur le site Internet de DeepCloud.
- 10.10 Ils n'enregistreront, ne traiteront ou ne diffuseront pas sur le compte DeepBox ou une application, des données ou des informations contraires aux présentes CG, au droit en vigueur ou aux bonnes mœurs. Ils respectent les dispositions légales pertinentes, notamment en matière de protection des données, de concurrence et de propriété intellectuelle.
- 10.11 Le détenteur est seul responsable du contenu des données que lui-même et ses utilisateurs ont paramétrées ou produites dans le compte DeepBox et dans les applications. DeepCloud n'est pas tenue de vérifier si les contenus sont conformes à la loi ou aux bonnes mœurs, mais se réserve le droit de les consulter, de les modifier ou de les effacer en tout temps, si nécessaire sans communication de la part du détenteur, en cas de soupçon de contenu illicite ou contraire aux mœurs. En cas de décision administrative ou judiciaire, DeepCloud est tenue de remettre ou de donner accès à ces contenus.
- 10.12 Le détenteur décide, sous sa propre responsabilité, quels contenus sont traités et enregistrés dans le compte DeepBox et les applications et si la sécurité des données offerte par le compte DeepCloud est suffisante pour ses contenus.
- 10.13 Le détenteur respecte les dispositions légales et réglementaires qui lui sont applicables. Il lui incombe d'évaluer et de spécifier les exigences fixées par les dispositions légales et réglementaires qui sont applicables à son activité professionnelle. Sauf convention contractuelle expresse, DeepCloud ne garantit pas que ses services et prestations soient adaptés au respect des dispositions légales et réglementaires applicables au détenteur.
- 10.14 En ce qui concerne les services qu'il utilise sur DeepCloud (logiciels et technologies), le détenteur s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions en matière d'exportation et d'importation (exportation, importation ou transit), en particulier celles édictées par les États-Unis, y compris les mesures de sanctions et d'embargos.
- 10.15 En cas de prétentions juridiques émises par des tiers ou des autorités en lien avec des données et des documents du détenteur ou avec une utilisation non conforme du compte DeepBox ou des applications, le détenteur s'engage à indemniser DeepCloud et à pourvoir à ses frais à la défense contre de telles prétentions.

**11. Commande, rémunération, prix, conditions de paiement, renseignements sur la solvabilité**

- 11.1 Le détenteur peut utiliser gratuitement le compte DeepBox et certaines applications jusqu'à une certaine étendue d'utilisation; au-delà, ils sont payants. L'obligation de paiement du détenteur débute au moment de la commande des services DeepBox concernés ou de l'extension de l'étendue d'utilisation du compte DeepBox. Selon le service, la totalité des frais mensuels ou des frais pro rata temporis seront facturés pour un mois en cours.

**Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox, des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)**

- 11.2 Les étapes suivantes sont nécessaires pour commander un service DeepBox payant : l'offre de services DeepBox payants n'est pas contraignante; elle est considérée comme une invitation à soumettre une offre. Le détenteur peut ajouter un service DeepBox au panier sans engagement en cliquant sur le service souhaité. Le contenu du panier peut être consulté à tout moment grâce à la fonction du champ "Panier". Il est possible de supprimer les services DeepBox qui se trouvent déjà dans le panier. Afin de commander de manière ferme les services DeepBox payants placés dans le panier, il convient de cliquer sur le bouton "commande payante". Après avoir passé une commande contraignante, une confirmation de commande sera enregistrée dans la DeepBox du détenteur. Le contrat relatif aux services DeepBox payants commandés est conclu dès la réception de cette confirmation.
- 11.3 En cas d'utilisation payante d'un service DeepBox, le détenteur sera redevable envers DeepCloud d'une rémunération selon les prix en vigueur de DeepCloud. La rémunération est fixée sur la base de l'étendue d'utilisation du service DeepBox par le détenteur et ses utilisateurs, le cas échéant sur la base de frais d'abonnement ou de forfaits éventuels pour services uniques.
- 11.4 L'utilisation de services de tiers dans le cadre du compte DeepBox peut entraîner des frais supplémentaires. Les dispositions contractuelles des tiers concernés sont applicables à ces services. Ceux-ci sont soit facturés directement par les tiers concernés, soit via DeepCloud. Dans ce cas, ils sont indiqués séparément sur la facture de DeepCloud ou feront l'objet d'une facture séparée. DeepCloud procède uniquement à l'encaissement. Dans le cas où DeepCloud procède à l'encaissement pour un fournisseur tiers, elle fait valoir les frais impayés pour le fournisseur tiers sans être elle-même partie au contrat sur lequel se fonde la créance. Le paiement effectué par le détenteur à DeepCloud a effet libératoire. En cas d'encaissement pour le fournisseur tiers, les paiements inférieurs du détenteur sont utilisés dans un premier temps pour le règlement des créances que le client doit à DeepCloud, si le détenteur n'indique pas sur quelle créance le paiement doit être imputé; le reste des frais perçus est versé au fournisseur tiers.
- 11.5 En cas de frais convenus individuellement entre le détenteur et le fournisseur tiers, l'encaissement incombe au fournisseur tiers; dans le cas contraire, le client est tenu d'informer préalablement DeepCloud concernant ces frais afin qu'elle puisse procéder à l'encaissement comme convenu. Si le détenteur estime que les frais facturés pour le fournisseur tiers n'ont pas été facturés correctement, il est tenu de régler le remboursement correspondant directement avec le fournisseur tiers et l'exiger de celui-ci. DeepCloud n'effectue aucun paiement au détenteur.
- 11.6 Lors de l'activation d'un service DeepBox payant, l'enregistrement d'une carte de paiement en cours de validité est requis comme seul moyen de paiement. Des particularités concernant le mode de paiement peuvent exister dans certains cas.
- 11.7 DeepCloud a recours pour le processus de paiement au service d'un fournisseur de services de paiement indépendant afin de garantir un traitement sûr du paiement. Les données d'identification nécessaires à un paiement sont saisies dans l'environnement sécurisé du fournisseur de services de paiement et transmises par Internet selon le cryptage standard pour les transactions financières. Les conditions générales du fournisseur de services de paiement s'appliquent. Pour effectuer des paiements, le détenteur doit enregistrer ses données de carte de paiement en tant que moyen de paiement standard auprès du fournisseur de services de paiement, afin qu'il puisse effectuer ses futurs paiements sans devoir indiquer les éléments nécessaires pour le processus d'identification (procédure «Card-on-file»). Le détenteur a la possibilité de mettre fin à cette procédure à tout moment en modifiant le moyen de paiement standard.
- 11.8 Pour les services DeepBox payants utilisés, le prélèvement des frais sur la carte de paiement enregistrée a lieu après la fin de chaque mois pour le mois précédent, et pour certains services DeepBox, au début du mois au pro rata temporis pour la période jusqu'à la fin du mois. Par la présente, le détenteur autorise expressément DeepCloud ou l'entreprise responsable de la réception du paiement à encaisser via la carte de paiement enregistrée les créances exigibles de DeepCloud issues du présent rapport contractuel, ou en cas d'encaissement pour un tiers, les créances relatives aux prestations d'un fournisseur tiers.
- 11.9 L'étendue d'utilisation proposée par DeepCloud comprend une utilisation normale du compte DeepBox et des applications et, seulement en cas exceptionnel, une utilisation temporaire supérieure à la moyenne. Si le détenteur ou l'un de ses utilisateurs procède à une utilisation extraordinaire, DeepCloud se réserve le droit de facturer en sus cette utilisation après en avoir informé le détenteur.
- 11.10 Pour chaque compte DeepBox, une facture relative à l'utilisation payante des applications et aux abonnements activés est émise. En principe, les services supplémentaires des fournisseurs tiers sont facturés directement par ceux-ci ou, en cas d'encaissement pour un tiers, indiqués séparément dans la facture de DeepCloud.
- 11.11 Une facture est généralement émise mensuellement et directement au détenteur. Le montant est payable net, en francs suisses plus la TVA légale, à partir de la date de la facture.
- 11.12 Si les prix comprennent des impôts ou des taxes, DeepCloud est autorisée à adapter les prix à la date de la modification de impôts ou taxes, sans qu'il en découle un droit spécial de résiliation pour le détenteur. Si les prestations sont proposées dans une autre devise que les francs suisses, DeepCloud peut prévoir des adaptations de prix, si le rapport du taux de change de la devise proposée par rapport au franc suisse s'est modifié de plus de 10%.
- 11.13 Le détenteur est tenu de faire valoir par écrit ses éventuelles contestations de la facture, avec indication des motifs objectifs sur lesquels elles se fondent, dans un délai de 30 jours après la facturation. A défaut de contestation de la facture dans le délai précité, la facture et les prestations fournies sont considérées comme acceptées. Les éventuels postes inexacts figurant sur la facture n'autorisent pas le détenteur à procéder à une retenue du paiement des postes corrects de la facture.
- 11.14 Le détenteur tombe en demeure à la date d'échéance, sans qu'un rappel ne soit nécessaire. Si le détenteur se trouve en demeure de paiement, DeepCloud est autorisée à restreindre avec effet immédiat l'utilisation du compte DeepBox et des applications sans fixer de délai supplémentaire, à en bloquer l'accès et à mettre fin à la relation contractuelle.
- 11.15 En cas de restriction ou de blocage d'accès, le détenteur ne sera pas en droit de faire usage des applications; il demeurera toutefois tenu de verser les rémunérations à leur échéance.



## Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox, des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)

- 11.16 En cas de demeure de paiement, DeepCloud est en droit d'exiger des intérêts moratoires sur les arriérés de paiement ainsi que d'autres frais (tels que frais de traitement, frais de rappel, mesures exécutoires). Des frais de rappel allant jusqu'à 50 CHF par rappel peuvent être facturés.
- 11.17 En cas de demeure de paiement, DeepCloud peut en tout temps charger des tiers du recouvrement des créances concernées ou les céder à des tiers, aux frais du détenteur.
- 11.18 À la fin de la relation contractuelle, toutes les créances en cours deviennent exigibles. La possibilité pour Deep Cloud d'invoquer des dommages supplémentaires causés par le retard demeure réservée.
- 11.19 Après paiement intégral des créances impayées, DeepCloud peut rétablir l'accès au compte Deep Box et aux applications.
- 11.20 En cas d'obligation de DeepCloud de fournir ses propres prestations avant d'avoir reçu la contre-prestation correspondante, des renseignements sur la solvabilité du détenteur peuvent être obtenus auprès de tiers, par exemple d'une agence de renseignements économiques, et les données du détenteur relatives à son comportement en matière de paiement peuvent être transmises à ces tiers, ceci dans le but de sauvegarder les intérêts légitimes de DeepCloud.

### 12. Sauvegarde des données

- 12.1 Pendant la relation contractuelle, DeepCloud peut procéder à une sauvegarde des contenus enregistrés dans les applications selon la procédure courante et met tout en œuvre pour éviter des pertes de données.
- 12.2 De manière générale, le détenteur est responsable de la conservation et de l'archivage de ses données et documents et prend acte du fait que ceux-ci ne seront pas archivés par DeepCloud. Il est tenu de déterminer sous sa propre responsabilité la durée pendant laquelle ses données et documents doivent être enregistrés conformément au droit en vigueur, aux prescriptions applicables ou dans le cadre de procédures judiciaires ou administratives. De plus, il est responsable de la création et de l'enregistrement des documents (signés) qui sont enregistrés dans sa Deep Box.
- 12.3 Le détenteur a la possibilité en tout temps et avant la suppression du compte DeepBox (par exemple après la fin de la relation contractuelle ou en cas de résiliation), de sauvegarder les données et documents saisis dans son compte DeepBox et sur les applications en procédant à une exportation des données dans un format lisible par machine.
- 12.1 Il veille à sauvegarder régulièrement ses contenus importants au moyen de la fonction de sauvegarde des données proposée. Deep Cloud peut facturer les sauvegardes de données auxquelles elle procède pour le détenteur à la demande de celui-ci.
- 12.2 Deep Cloud ne fournit pas de fonction de restauration en cas de suppression ou de perte.

### 13. Disponibilité du compte DeepBox et des applications

- 13.1 Deep Cloud met tout en œuvre pour atteindre une disponibilité dans le temps aussi élevée que possible de ses applications en usant à cet effet de la diligence usuelle en affaires.
- 13.2 Elle veille à ce que DeepBox, les services DeepBox et les applis mobiles DeepCloud soient disponibles sans interruption. Toutefois, DeepCloud n'est pas en mesure de garantir une disponibilité exempte d'interruptions. DeepCloud n'assume aucune responsabilité pour la disponibilité permanente de Deep Box ou de ses fonctionnalités, ni pour les retards ou les blocages du système de réseau, la disponibilité des services mobiles et des connexions Internet. Dans la mesure du possible, DeepCloud s'efforce d'informer le détenteur concernant les interruptions de disponibilité avec un préavis raisonnable.
- 13.3 Les interruptions ou restrictions de disponibilité dues aux événements suivants ne sont pas inclus dans l'objectif de disponibilité : les nécessités techniques, l'identification ou l'élimination de risques de sécurité, anomalies dans le comportement d'accès, le sabotage ou les dysfonctionnements, la maintenance (d'urgence) (planifiée et non planifiée), les temps de panne, les corrections de programmes, les éventuelles mises à jour ou modifications des fonctions des logiciels, les restrictions dues à d'autres systèmes, les décisions administratives ou judiciaires, les actions et omissions du détenteur ou de ses utilisateurs, les épidémies, pandémies ou autres cas de force majeure, les problèmes impliquant la responsabilité des fournisseurs de serveurs ou des partenaires d'hébergement, la défense contre des attaques de pirates informatiques, de hackers, de virus ou contre d'autres événements liés à des logiciels malveillants, les violations de la sécurité des données ou la prévention d'autres risques.
- 13.4 Dans les cas énumérés ci-dessus et en cas de restriction de capacité, DeepCloud est autorisée à restreindre l'accès au compte DeepBox et aux applications et, le cas échéant, aux services supplémentaires de fournisseurs tiers, sans préavis si nécessaire, ou à les interrompre pendant la durée requise, sans qu'il en résulte de prétentions ou d'autres droits pour le détenteur (y compris en réduction du prix, en remboursement des rémunérations versées ou en dommages-intérêts), sous réserve de prétentions fondées sur des dispositions légales impératives en matière de responsabilité. Ces interruptions ou restrictions seront annoncées au détenteur dans les meilleurs délais, dans la mesure du possible.
- 13.5 Deep Cloud met tout en œuvre pour remédier aux interruptions et restrictions dans les meilleurs délais et s'efforce de les faire durer le moins longtemps possible et, si possible, de les effectuer à des heures appropriées. Dans ce cadre, elle veille à prendre en compte les intérêts du détenteur.

### 14. Assistance

- 14.1 L'assistance est fournie par DeepCloud en ligne (par exemple, sous forme de forums ou de FAQ sur le site <http://support.deepbox.swiss/fr/>) et par e-mail pendant les heures d'assistance usuelles : De lundi à vendredi de 8:00-12:00 et de 13:00-17:00. DeepCloud ne fournit aucune garantie quant au fait que les services DeepBox puissent être fournis ou conclus en temps utile, lorsque le service d'assistance n'est pas atteint en temps utile.
- 14.2 En cas de questions concernant les conditions techniques, les fonctionnalités du compte DeepBox et des applications ou en cas de perturbation de leur utilisation, l'assistance peut être contactée.
- 14.3 Deep Cloud se réserve le droit de facturer les services fournis dans le cadre de l'assistance conformément à ses tarifs horaires en vigueur.

**Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox,  
des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)**

**15. Abus, violations du contrat, force majeure**

- 15.1 DeepCloud peut surveiller l'utilisation du compte DeepBox et des applications, afin de se protéger contre toute utilisation contraire au contrat ou illicite. En cas de soupçon de violation d'obligations contractuelles ou légales, d'enregistrement de contenus contraires à la loi ou aux mœurs ou d'autres utilisation abusive par le détenteur ou ses utilisateurs, Deep Cloud est autorisée à restreindre ou à bloquer sans délai l'accès au compte DeepBox et/ou aux applications et à effacer des contenus. D'éventuels droits et prétentions de DeepCloud plus étendus demeurent réservés. Dans un tel cas, le détenteur ne disposera d'aucun droit (réduction de prix, remboursement des frais déjà payés, dommages et intérêts) à l'encontre de Deep Cloud.
- 15.2 Le simple fait de bloquer l'accès ne constitue pas une résiliation de la relation contractuelle. DeepCloud peut restituer l'accès au détenteur s'il a cessé l'utilisation illicite ou contraire au contrat.
- 15.3 En cas de perturbations, de retards ou d'interruptions du compte DeepBox ou des applications dues à un cas de force majeure (tels que glissements de terrain, tremblements de terre, intempéries, tempêtes, inondations, autres catastrophes naturelles, terrorisme, épidémies, pandémies) ou à d'autres circonstances ou événements qui limitent considérablement la fourniture des prestations de DeepCloud ou, le cas échéant, de fournisseurs tiers ou rendent la fourniture de leurs prestations impossible, tels que sabotages, piratages, risques d'abus, flux d'informations anormaux, guerres, embargos, grèves, lock-out, incendies, explosions, coupures d'électricité, lois, ordonnances, décisions ou injonctions d'autorités publiques, fermetures d'entreprises, pannes de réseaux de communication, pannes de fournisseurs de serveurs et de fournisseurs d'infrastructures ou de gateways d'autres exploitants, même si cette défaillance survient chez les fournisseurs ou sous-traitants de DeepCloud ou chez les sous-traitants de ces sous-traitants, DeepCloud a le droit de bloquer l'accès au compte DeepBox, de limiter des applications, d'interrompre et de différer la fourniture de la prestation pour la durée d'un tel événement ou de ses conséquences et de prolonger ce délai d'une durée raisonnable pour le début de la reprise de la fourniture de la prestation.
- 15.4 Pendant cette période, DeepCloud est libérée de ses obligations de prestation. Si un tel cas persiste sans interruption pendant plus de 30 jours, chacune des parties peut résilier le contrat. Le détenteur n'a en aucun cas droit à des dommages-intérêts ou à d'autres prétentions à l'encontre de DeepCloud si une telle circonstance échappe au contrôle raisonnable de DeepCloud.

**16. Garantie et responsabilité**

- 16.1 Deep Cloud offre au détenteur une exécution fidèle et diligente des services conformément aux présentes dispositions. Une garantie pour l'utilisation du compte DeepBox et des applications (y compris les logiciels utilisés, hébergement, etc.) est exclue dans la mesure permise par la loi. Les applications sont fournies "en l'état".
- 16.2 Les services fournis gratuitement sont fournis sans droit à l'exécution ou de garantie. DeepCloud peut à tout moment et sans préavis suspendre ou modifier les services fournis gratuitement ou choisir de les offrir uniquement contre rémunération. Il n'en résulte aucune prétention ou aucun droit du détenteur.
- 16.3 Deep Cloud ne garantit pas, d'une manière générale ou à un moment donné, une utilisation ininterrompue ou sans perturbations du compte DeepBox ou des applications.
- 16.4 Il n'existe aucune garantie que le compte DeepBox et les applications correspondent aux besoins individuels du détenteur ou de ses utilisateurs, indépendamment du fait que ceux-ci aient été communiqués à DeepCloud. Les informations figurant sur le site Internet de DeepCloud et les autres déclarations publicitaires de DeepCloud ne constituent aucunement des indications concernant la qualité ni des garanties sur le compte DeepBox ou les applications.
- 16.5 Lors de l'utilisation de données commerciales fournies au moment de la saisie des contacts, DeepCloud met ces données "telles quelles" à disposition. DeepCloud ne garantit pas l'exhaustivité, la qualité, l'exactitude, l'actualité, la disponibilité continue ou l'absence de droits de tiers, ni que ces données commerciales seront disponibles pour chaque pays demandé par le détenteur. Aucun droit de propriété intellectuelle sur les données commerciales fournies n'est transféré. Le détenteur veillera lui-même à ce que les données commerciales soient utilisées conformément à la loi lorsqu'il les utilise pour ses propres besoins et il est seul responsable du respect de toutes les lois applicables en rapport avec ces données. Toute utilisation abusive, par exemple pour constituer une base de données d'adresses complète, ainsi que toute utilisation illicite de ces données est interdite. Dans un tel cas, DeepCloud se réserve le droit de mettre fin à la relation contractuelle, d'exiger la suppression de ces données ainsi que de réclamer des dommages et intérêts. DeepCloud exclut toute garantie et responsabilité en ce qui concerne les données commerciales mises à disposition - dans la mesure autorisée par la loi.
- 16.6 Nonobstant ce qui précède, DeepCloud répond en cas d'acte intentionnel et de négligence grave ainsi que pour les dommages corporels conformément aux dispositions légales.
- 16.7 En revanche, sa responsabilité en cas de négligence légère ou pour le fait de ses auxiliaires est exclue, dans toute la mesure autorisée par la loi.
- 16.8 Pour le surplus, en cas de survenance d'un dommage direct, de perte ou d'autres frais, sa responsabilité est limitée au maximum à la rémunération semestrielle due par le détenteur (avant la survenance du dommage).
- 16.9 Toute responsabilité de DeepCloud pour des dommages indirects, par exemple des dommages consécutifs indirects tels que des coûts d'interruption, des coûts supplémentaires, des pertes de revenus ou de réputation, une atteinte à la réputation, d'autres pertes indirectes telles que la perte totale ou partielle de documents ou de données, des dommages dus à des blocages ou à des téléchargements, des perturbations ou des interruptions de la disponibilité, des créances ou des frais subséquents pour des dépenses, des prétentions de tiers et des pertes de réputation ou un gain manqué est exclue, dans la mesure permise par la loi.

**Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox,  
des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)**

- 16.10 Des règles particulières en matière de responsabilité sont applicables à DeepSign: Si, directement avant la création d'une signature, un fournisseur de services de certification ou de confiance, respectivement DeepCloud, informe le signataire qu'une limite de transaction est applicable à des actes juridiques impliquant des paiements, et que cette limite de transaction est visible par des tiers, par exemple parce qu'elle figure dans le certificat, le fournisseur de services de certification ou de confiance, respectivement DeepCloud, n'encourt aucune responsabilité pour les dommages occasionnés par une utilisation des services allant au-delà de ces limitations. DeepCloud ne garantit pas au détenteur, respectivement au signataire, le fonctionnement normal des systèmes de tiers, en particulier du matériel informatique et les logiciels, ou du service de certification d'un fournisseur tiers. En aucun cas DeepCloud ne répond en vers le détenteur, respectivement le signataire, des dommages qui résultent du non-respect ou du dépassement de restrictions d'utilisation ou du choix de la signature électronique erronée ou du signataire.
- 16.11 Le détenteur est tenu de faire valoir ses prétentions de toute nature dans un délai de 6 mois à compter de la survenance du dommage.
- 16.12 Les présentes exclusions et limitations de responsabilité s'appliquent aussi bien aux prétentions contractuelles qu'aux prétentions extracontractuelles du détenteur, dans la mesure permise par la loi.
- 16.13 Toute responsabilité objective (responsabilité sans faute) de DeepCloud est exclue. Elle ne répond en particulier pas des dysfonctionnements dont elle n'est pas responsable, en particulier des défauts de sécurité ou des pannes d'exploitation des entreprises tierces avec lesquelles elle collabore ou dont elle dépend. DeepCloud n'assume aucune garantie ou responsabilité pour le matériel informatique, les produits ou les prestations supplémentaires de fournisseur tiers, intégrés lors de l'utilisation des applications. Deepcloud n'est pas partie à la relation juridique qui lie le détenteur et un fournisseur tiers.
- 16.14 Sont exclues de ces exclusions et limitations de responsabilité les dispositions légales impératives en matière de responsabilité en vertu de la législation sur la responsabilité du fait des produits, la protection des consommateurs, la SCSE ou le Règlement eIDAS de l'UE et leurs lois et ordonnances d'exécution. Dans ce cas, les limitations et exclusions de responsabilité éventuellement prévues dans ces dispositions sont applicables.
- 16.15 Le détenteur répond en particulier et libère DeepCloud de toute prétention (y compris les créances, dommages, pertes de gain, frais de défense, etc.) relative à l'utilisation du compte DeepBox et des applications, fondée sur le fait que le détenteur ou ses utilisateurs contreviennent aux lois et prescriptions applicables, aux bonnes mœurs, aux présentes CG ou aux dispositions contractuelles de fournisseurs tiers, enfreignent les droits de tiers, y compris les droits de propriété intellectuelle ou de protection des données ou qu'un tiers non autorisé obtient l'accès au compte DeepBox ou aux applications et les utilise en se servant des données d'identification.
- 17. Protection des données et confidentialité**
- 
- 17.1 Les parties s'engagent à respecter les dispositions des lois applicables en matière de protection des données, en particulier à garder confidentielles les données personnelles qui pourraient parvenir à leur connaissance lors de la fourniture des prestations contractuelles, à les protéger et à les utiliser exclusivement dans le but pour lequel elles ont été divulguées.
- 17.2 Dans la mesure où DeepCloud enregistre les données personnelles du détenteur dans le cadre de l'utilisation des applications (p. ex. dans le cadre de l'hébergement) ou peut y accéder (p. ex. dans le cadre de l'assistance), elle est un sous-traitant du détenteur en termes de réglementation sur la protection des données. En acceptant les présentes CG, le détenteur reconnaît également le contrat de sous-traitance de données dans sa version en vigueur, ainsi que son annexe (liste «Autres sous-traitants»). Il libère DeepCloud de toute prétention de tiers (y compris de personnes concernées), sauf si DeepCloud est responsable d'un tel manquement - dans les limites de sa responsabilité.
- 17.3 DeepCloud peut en tout temps faire appel à des tiers pour exécuter ses obligations conformément au contrat. Ces sous-traitants sont choisis avec soin et mandatés par DeepCloud. Ils ne reçoivent des données que dans la mesure nécessaire à la réalisation du mandat de sous-traitance convenu dans le cas concret. Les traitements de données par des sous-traitants peuvent être réalisés en Suisse ou dans un État membre de l'UE ou de l'EEE, un niveau adéquat de protection des données étant ainsi garanti. Pour les données traitées en dehors de ces États, DeepCloud prévoit des garanties appropriées telles que la conclusion de clauses types de protection des données ou veille à l'obtention du consentement pour un transfert de données à l'étranger. Sur demande, DeepCloud fournira des renseignements sur ses sous-traitants.
- 17.4 Pour certains services DeepBox, un échange d'informations peut avoir lieu avec ou entre les systèmes d'un fournisseur tiers ou des contenus synchronisés avec de tels systèmes. Dans ce contexte, les parties impliquées sont expressément autorisées à accéder, échanger des données entre les systèmes respectifs et traiter les contenus. Dans ce cadre, des données personnelles et des données de transactions peuvent être transmises et traitées aux fins de l'utilisation du compte DeepBox ou des applications. Le détenteur y consent expressément par la présente; il veille à informer les personnes impliquées à obtenir le cas échéant leur consentement nécessaire à de tels traitements de données.
- 17.5 S'agissant des obligations de confidentialité qui incombent au détenteur en vertu de lois spéciales, DeepCloud et les auxiliaires auxquels elle a recours ne sont pas considérés comme des auxiliaires du détenteur au sens du droit pénal, et ne sauraient être tenus au respect de telles dispositions que si cela a été convenu expressément.
- 17.6 La manière dont DeepCloud, en tant que responsable de la protection de données, traite elle-même les données est décrite dans sa déclaration de protection des données disponible sur son site Internet. La version en vigueur publiée s'applique.
- 17.7 Les informations désignées comme confidentielles ou secrètes par DeepCloud ou reconnaissables comme telles en raison des circonstances doivent être considérées comme des secrets commerciaux et d'affaires de DeepCloud et tenues secrètes. Le détenteur n'utilisera pas ces informations à ses propres fins, ne les transmettra pas, ne les cèdera pas et ne les rendra pas accessibles, en tout ou partie, à des tiers non autorisés.

## Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox, des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)

### 18. Sécurité des données

- 18.1 Le compte DeepBox, les applications et, le cas échéant, les services supplémentaires de fournisseurs tiers sont utilisés sur Internet et donc au travers d'un réseau ouvert et accessible à tous. Des mécanismes de cryptage correspondant à l'état actuel de la technique sont utilisés pour la transmission des données. Il n'est toutefois pas totalement exclu que les données transmises puissent tout de même être consultées par des personnes non autorisées. Certaines caractéristiques techniques de la connexion (p. ex. adresses IP) ne sont pas cryptées. Ces données peuvent permettre une localisation et donc d'en déduire une relation avec le détenteur ou ses utilisateurs. Le détenteur prend également acte du fait que des données peuvent être transmises sans contrôle au-delà des frontières, même si l'expéditeur et le destinataire des données se trouvent en Suisse.
- 18.2 DeepCloud met en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées, qui sont adaptées notamment à l'état actuel de la technique, à la nature et à l'étendue du traitement des données lors de l'utilisation des applications, ainsi qu'aux risques potentiels liés à leur utilisation. Cela implique l'utilisation de mesures de sécurité telles que des pare-feu ou des programmes antivirus afin de protéger les données du détenteur. Dans la mesure du possible, toutes les communications effectuées par DeepCloud ou par le biais du logiciel utilisé par DeepCloud ne sont effectuées que par des canaux de communication protégés. DeepCloud peut effectuer, à intervalles réguliers, des contrôles concernant les menaces potentielles visant à compromettre la sécurité des données.

### 19. Satisfaction des clients et communication publicitaire

- 19.1 La satisfaction des clients est de l'intérêt de DeepCloud. C'est pourquoi DeepCloud peut s'enquérir par e-mail ou une autre forme électronique de savoir si l'utilisation des applications est satisfaisante ou transmettre aux clients des informations relatives aux applications, par exemple des informations sur la maintenance, de nouvelles fonctionnalités ou possibilités d'utilisation. Il est possible de s'opposer en tout temps à la réception de telles informations au moyen d'un message adressé à DeepCloud.
- 19.2 DeepCloud est en droit d'envoyer au détenteur, même sans son accord, des informations sur des produits contractuels similaires, sur les applications ou sur les services supplémentaires éventuellement utilisés via le compte DeepBox, par e-mail ou par courrier, ou de contacter le détenteur par téléphone à ce sujet. DeepCloud a à cet égard un intérêt légitime à s'adresser au détenteur à des fins publicitaires. Le client a le droit de s'opposer en tout temps à l'envoi de telles informations ou communications téléphoniques. Il a la possibilité de se désinscrire par le biais du lien de désinscription figurant dans l'e-mail concerné, ou de s'y opposer directement en s'adressant à DeepCloud.
- 19.3 Si, lors de l'inscription pour le compte DeepBox ou une application, la personne concernée a consenti à recevoir une newsletter individuelle en cliquant sur la case y relative, l'abonnement correspondant est souscrit via une procédure de "double opt-in". Cela signifie qu'après communication de son adresse e-mail, le détenteur ou l'utilisateur recevra un e-mail de confirmation contenant un lien. Ce n'est qu'après confirmation de l'adresse e-mail qu'il sera inscrit pour recevoir des newsletters personnalisées. DeepCloud ou les expéditeurs désignés lors de l'inscription à la newsletter peuvent envoyer ces newsletters. Dans ce dernier cas, la confirmation d'inscription à la newsletter entraînera la transmission de l'adresse e-mail et du nom à ces expéditeurs.
- 19.4 Une newsletter personnalisée tient compte des intérêts spécifiques du destinataire, qu'il sera possible de déterminer en analysant les clics effectués après l'inscription à la newsletter et en liant cette analyse aux autres données du destinataire, permettant une personnalisation et une amélioration permanente de la newsletter. De plus amples informations relatives au traitement des données figurent dans la déclaration de [protection des données](#) de DeepCloud.
- 19.5 DeepCloud peut transmettre les coordonnées du détenteur à des entreprises partenaires de DeepCloud, à des entreprises du groupe Abacus (dont la liste figure sur <https://www.abacus.ch/fr>) en Suisse ou en Allemagne, à Swiss21.org AG et aux entreprises partenaires du portail Swiss21.org (dont la liste figure sur <https://swiss21.org/partner/>). La communication publicitaire a lieu dans le cadre des prescriptions légales.
- 19.6 Le détenteur peut révoquer à tout moment un consentement donné en utilisant les coordonnées figurant dans l'impressum du site Internet ou en cliquant sur le lien de désinscription contenu dans l'une des newsletters. DeepCloud supprimera alors sa participation à la communication publicitaire (p. ex. à la newsletter). Un traitement ultérieur de ses données reste possible, dans la mesure où leur utilisation est toujours autorisée ou permise par la loi.

### 20. Durée et fin du contrat

- 20.1 Le présent contrat entrera en vigueur avec l'acceptation des présentes CG par le détenteur à l'issue de l'inscription à un compte DeepBox ou de l'activation d'un service DeepBox. La relation contractuelle avec DeepCloud est établie pour une durée indéterminée.
- 20.2 Le détenteur peut à tout moment mettre fin à l'utilisation du compte DeepBox et de tous les services DeepBox qui y sont activés en fermant son compte DeepBox. Le système affichera alors un avertissement avec un message. Si le détenteur confirme la suppression, le compte DeepBox sera désactivé dans le cadre d'un processus de «soft delete». Le détenteur aura alors la possibilité de réactiver le compte DeepBox dans un délai de 30 jours, et l'accès au compte DeepBox et à ses contenus sera à nouveau disponible. Passé ce délai, il ne sera plus possible de rétablir les contenus, car ils seront effacés au plus tard à l'expiration des délais de sauvegarde existants. Il est possible de mettre fin à tout moment à certains services DeepBox en les désactivant.
- 20.3 DeepCloud peut mettre fin à la relation contractuelle pour la fin d'un mois, moyennant un préavis de 3 mois. En présence de justes motifs, DeepCloud peut en outre mettre fin en tout temps à certains services DeepBox qui dépendent de services de tiers ou qui sont fournis par des tiers.
- 20.4 La fin de la relation contractuelle ne donne au détenteur aucun droit au remboursement des sommes déjà versées. En cas de fin du contrat en cours de mois, la rémunération du mois entier restera due. Les créances exigibles doivent être réglées.

**Conditions générales de DeepCloud SA pour l'utilisation du compte DeepBox,  
des services DeepBox et des applications mobiles DeepCloud (septembre 2022)**

- 20.5 Les deux parties se réservent chacune le droit de résilier le contrat avec effet immédiat pour justes motifs. Est notamment considéré comme un juste motif le soupçon fondé d'utilisation abusive du compte DeepBox ou d'une application, toute violation des dispositions contractuelles existantes par le détenteur ou ses utilisateurs, ainsi que toute insolvabilité, ouverture d'une procédure de faillite ou requête de sursis concordataire de l'autre partie.
- 20.6 A la date de la fin de la relation contractuelle, DeepCloud bloquera l'accès au compte DeepBox, mettra fin à l'utilisation des applications et suspendra la communication technique avec des applications tierces, telles que le logiciel Abacus Business Software du détenteur, et avec des services de fournisseurs tiers. Les services DeepBox inactivés individuellement sont immédiatement bloqués. Cela signifie en particulier que l'ensemble des transactions ou services en cours ainsi que les informations de statut et données y relatives ne seront plus transportées, exécutées ou mises à disposition.
- 20.7 Le détenteur est seul responsable de la planification de la fin de l'utilisation du compte DeepBox et des applications. Il sauvegarde et/ou archive ses fichiers de données sous sa propre responsabilité suffisamment tôt avant la fin de la relation contractuelle et efface les données correspondantes, ou autorise DeepCloud à les effacer au terme de la relation contractuelle. Le cas échéant, le client charge DeepCloud de la sauvegarde des données avant la fin du contrat. L'accès aux contenus ou aux fichiers de données se trouvant dans la DeepBox est exclu après la fin de la relation contractuelle, car ceux-ci sont effacés au plus tard à l'expiration du processus de «soft delete» prévu, respectivement à l'expiration des délais de sauvegarde. Sont exclues de la suppression les données que DeepCloud est légalement ou contractuellement tenue de conserver pendant une durée déterminée, les données pour la conservation desquelles DeepCloud dispose de motifs légitimes ainsi que les données qui sont en core nécessaires à la facturation ou à l'encaissement des prestations fournies ou à des fins de preuve.
- 20.8 Le détenteur est tenu d'élaborer en temps utile un concept d'archivage avant la fin possible du contrat, par exemple afin de pouvoir s'acquitter des exigences qui lui incombent sur le plan des assurances sociales ou du droit fiscal. DeepCloud se réserve le droit de facturer ses prestations dans le cadre de la mise en œuvre d'un tel concept d'archivage ou en tant que prestation d'assistance à la fin du contrat conformément à ses tarifs horaires en vigueur.
- 20.9 Indépendamment du motif de la fin du contrat, lorsqu'il s'agit de mettre fin à des comptes DeepBox particulièrement complexes, les parties peuvent collaborer afin que les données soient transférées correctement. Dans ce cas, DeepCloud assiste au besoin le détenteur, moyennant rémunération séparée, pour les démarches nécessaires, y compris pour les éventuels préparatifs de migration de la DeepBox. Pour sa part, le détenteur s'engage à communiquer à DeepCloud en temps utile avant la fin du contrat le besoin en assistance qu'il prévoit pour permettre à DeepCloud de planifier en conséquence. Dans ce cadre, le détenteur rémunère les prestations à fournir à cet égard par DeepCloud selon ses tarifs horaires en vigueur.

**21. Autres dispositions**

- 21.1 DeepCloud est en droit de modifier en tout temps les présentes CG, l'étendue de l'utilisation des applications, ainsi que leurs prix, et communiquera les éventuelles modifications au moins un mois à l'avance, par écrit ou d'une autre manière (p. ex. dans le compte DeepBox ou par message dans la DeepBox du détenteur ou par e-mail à l'adresse e-mail indiquée par le détenteur). Les modifications sont réputées acceptées si le détenteur ne résilie pas la relation contractuelle par écrit dans un délai d'un mois ou s'il ne conteste pas par écrit les modifications dans le même délai. La signature électronique (simple) est suffisante pour le respect de cette exigence de forme écrite. Une opposition est considérée comme une résiliation du contrat et entraîne automatiquement la fin du contrat. En cas de modification, le détenteur ne dispose d'aucune prétention envers DeepCloud. Une adaptation des prix a lieu pour le début d'un mois civil.
- 21.2 Le détenteur ne peut transférer à des tiers aucun droit découlant de la présente relation contractuelle. DeepCloud est en droit de transférer à des tiers tous les droits et obligations découlant de la présente relation contractuelle. Le détenteur consent, par les présentes, à une éventuelle cession ou transfert.
- 21.3 Une application des éventuelles conditions générales ou de licence du détenteur est exclue.
- 21.4 Si certaines dispositions des présentes CG devaient s'avérer inefficaces ou nulles, cela n'entraînerait pas l'inefficacité ou la nullité des autres dispositions. Dans ce cas, les dispositions inefficaces ou nulles seront remplacées par des dispositions se rapprochant le plus possible de leur but économique. Le même principe s'applique en cas de lacune du contrat.
- 21.5 L'ensemble des relations juridiques en lien avec les présentes CG et l'ensemble des entrepreneurs sont régies par le droit suisse, à l'exclusion des dispositions du droit international privé et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Convention de Vienne). Pour le surplus, le droit impératif de l'Etat de l'UE dans lequel le détenteur, s'il est un consommateur, a sa résidence habituelle dans l'UE est applicable.
- 21.6 Sous réserve des fors légaux impératifs, le for exclusif pour tout litige découlant des présentes CG ou en relation avec celles-ci est la ville de Saint-Gall.
- 21.7 Les présentes CG existent en plusieurs langues. En cas de divergences ou de contradictions, la version allemande fait foi.